

dit, nous avons discuté avec les provinces de l'application des projets qui sont déjà à l'étude. A mon avis, ce débat ne doit pas avoir lieu pendant la période des questions, mais bien lors des délibérations sur le budget qui, je l'espère, reprendront très bientôt.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Pendant six mois, nous avons essayé de persuader le gouvernement d'accomplir certaines choses, et il constate maintenant qu'il est trop tard, qu'il aurait dû agir.

* * *

LES PÊCHES

LE CONTINGENTEMENT DE LA CHASSE AU PHOQUE

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, de nouveau, puis-je poser une question au ministre des Pêches et des Forêts? Je le fais avec beaucoup de déférence pour votre décision de tout à l'heure. Je prétends que la question concernait le chômage, puisque les règlements du ministère sont appliqués par le ministre et ont pour effet d'empêcher un certain nombre de gens...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a la parole non pas pour contester la décision de la présidence, mais afin de poser une question.

M. Carter: Monsieur l'Orateur, puis-je adresser ma question au ministre ou à son secrétaire parlementaire? Le ministre voudrait-il songer à supprimer le contingentement discriminatoire qui permet aux Norvégiens de doubler leur prise sur le Front, au détriment des Canadiens?

M. Eymard Corbin (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts): Le ministre voudra peut-être prendre l'affaire en considération.

M. Woolliams: Pourquoi le ministre n'est-il pas ici?

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement, à la suite des remarques du premier ministre suppléant et de votre décision. Lorsque le député de Saint-Jean-Ouest (M. Carter) a posé sa question, Votre Honneur a dit qu'il ne pouvait contester la décision de la présidence. En disant qu'on faisait un débat pendant la période des questions, le premier ministre suppléant s'est montré désobligeant envers l'Orateur et le décorum qui sied à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: C'est une honte!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Saskatoon-Biggar a la parole.

* * *

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—LA PART DES MARCHÉS REVENANT AU CANADA ET LES NÉGOCIATIONS EN VUE D'UN ACCORD INTERNATIONAL

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre chargé de la Commission du blé. A la suite des déclarations faites à [L'hon. M. Sharp.]

Saskatoon par M. Shebeski, éminent spécialiste agricole de l'Université du Manitoba, selon lequel le Canada a perdu un pourcentage sensible de ses ventes sur le marché international des grains, le ministre peut-il nous assurer qu'au cours des négociations qui se tiendront à Genève en vue de la signature d'un accord international sur le blé, le Canada fera tout son possible pour réaliser un accord qui nous permettra de retrouver notre pleine participation sur le marché mondial du blé?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas connaissance de pareilles déclarations. Il est fort possible qu'elles aient été pertinentes à propos d'une situation qui n'existe plus. Depuis cette époque, nos exportations de blé et autres céréales ont très sensiblement augmenté. Le Canada a retrouvé une position prépondérante sur le marché mondial non seulement pour le blé mais également pour d'autres céréales et nos exportations d'orge et de colza ont atteint des niveaux records.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

MONTRÉAL—LE PRÉSUMÉ BRANCHEMENT DE TABLES D'ÉCOUTE SUR LES LIGNES TÉLÉPHONIQUES D'UN CERTAIN QUOTIDIEN

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable solliciteur général.

Si l'on en croit une déclaration faite à Montréal ce matin, des tables d'écoute auraient été branchées sur les lignes téléphoniques d'un quotidien de Montréal, et j'aimerais demander à l'honorable ministre s'il est en mesure de nous dire si un corps policier, fédéral ou provincial aurait installé ces tables d'écoute. Sinon, serait-il en mesure d'assurer la Chambre qu'il fera enquête sur cette déclaration?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, je ne suis pas au courant de cette déclaration mais, de toute façon, je crois qu'il est reconnu, dans cette enceinte, que toute question qui relève de la sécurité nationale est une question sur laquelle nous devons réserver nos réponses, et je ne veux, d'aucune façon, impliquer que ce que je dis là voudrait laisser soupçonner que de telles activités existent.

* * *

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

LES PROJETS DE CRÉATION D'EMPLOIS

[Traduction]

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Je suis très heureux que son siège soit maintenant beaucoup plus près du mien. Compte tenu de la gravité du chômage qui règne dans l'île du Cap-Breton, j'aimerais demander au ministre quand lui-même ou les représentants de la Société de développement du Cap-Breton nous feront une déclaration sur les projets de cette société à l'égard du Cap-Breton et particulièrement sur la création d'emplois.